



Bienvenue à l'agrégation

Année académique 2023-2024



<https://app.wooclap.com/MIBEEQ?from=status-bar>

← Quitter

Comment participer ?



[Copier le lien de participation](#)



- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code
d'événement
MIBEEQ



- 1 Envoyez **@MIBEEQ** au **0460 200 711**
- 2 Vous pouvez participer

Séance d'informations générales sur les modalités pratiques des programmes d'agrégation

**Finalité didactique et agrégation
de l'enseignement secondaire
supérieur AEES – COURS LAGRE**

PLAN DE LA SEANCE

1. Modalités pratiques de la séance
2. Qu'est-ce que l'AESS ?
3. Devenir enseignant.e
4. Présentation des activités à sigle LAGRE
5. Outil de communication et d'informations: le moodle « Agrégations – tronc commun »
6. Les ateliers libres « Voix » et « Gestes »
7. Les cours du tronc commun – sigles LAGRE
8. Le stage « tutorat » avec l'asbl La Chaloupe
9. Questions – réponses

1. Modalités pratiques de cette séance d'informations



La séance d'informations a lieu de 18h30 à 20h30

Elle sera structurée en deux temps :

- **une présentation**
- **une séance de questions-réponses**

2. Qu'est-ce que l'AESS?

Diplôme générique indispensable pour obtenir un emploi à durée indéterminée dans l'enseignement secondaire supérieur (4, 5, 6^{ème}) en Fédération Wallonie Bruxelles

- ... en référence aux « titres requis » et aux « titres jugés suffisants »
- Régi encore par le décret de la FWB du 8 février 2001 sur la formation initiale des AESS

A partir de septembre 2025, le nouveau décret RFIE du 7 février 2019 (mis à jour en août 2022) entre en vigueur

A partir de septembre 2025, la formation passe à **60 crédits** :

- Un master en enseignement **section 4** (après bac de transition)
- Un master en enseignement **section 5** (après un autre master en lien avec la discipline choisie)

Quelles études pour devenir prof ?

A partir de l'année académique 2023-2024 tout change pour la formation des profs ! Les études pour devenir enseignant ou enseignante, de la maternelle au supérieur, ont été entièrement réorganisées : exit le préscolaire, les primaires, l'agrégation... place aux **bacheliers et masters en enseignement**, déclinés en 5 sections selon le niveau d'enseignement auquel on se destine. Désormais, **4 années minimum** de formation seront nécessaires pour enseigner.

Tu as déjà une expérience ou un [diplôme](#) du supérieur ? Tu souhaites donner cours dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel ? Tu trouveras également les réponses dans cette rubrique.

Clique sur la situation qui te correspond ci-dessous pour t'aider à définir le parcours d'étude le plus adapté à ton profil et tes objectifs.

Cette rubrique sera mise à jour en fonction de l'évolution de la législation ! Pour ne rien rater, abonne-toi à la mailing-list (seuls les changements importants feront l'objet d'une newsletter)

[Je m'abonne](#)

[Accueil rubrique "Enseigner"](#)

[Je veux enseigner... quelles études suivre ?](#)

- J'ai mon CESS (ou équivalent)
- J'ai déjà un diplôme/une expérience

[J'ai déjà commencé des études de prof](#)

- Préscolaire
- Primaire
- AESI
- Finalité didactique
- AESS

[Droits d'inscription](#)

[Épreuve liminaire écrite de maîtrise de la langue française \(EMLF\)](#)

[Programme de l'épreuve](#)

[Situations professionnelles de formation](#)



Dernière année
pour demander
l'allègement

3 scénarios possibles pour obtenir son AEES

15 crédits M1
+ 15 crédits M2

Master à finalité didactique

30 crédits

À la suite d'un Master 60 ou
120 à finalité spécialisée ou
approfondie

30 crédits

Pour ceux.celles qui ont validé
90 crédits au moins d'un
Master 120 crédits à finalité
spécialisée ou approfondie



L'Agrégation se compose de 30 crédits

13 crédits
communs à toutes
les disciplines

Sigles LAGRE

- Cours magistraux
- Séminaires
- Stage d'observation
de l'institution

Cf. coordination
des cours
/séminaires

17 crédits propres
à chaque
discipline

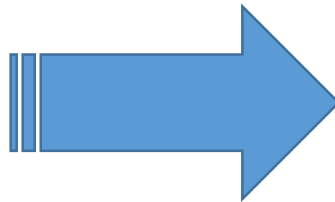
Sigles
disciplinaires

Cf. secrétariat
facultaire



Des questions sur l'AESS ou le CAPAES à l'UCLouvain?

Une page pour
répondre à vos
questions



<https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/adulte-en-reprise-d-etudes.html?m=19&f=111>



3. Devenir enseignant.e

1) Les titres et les fonctions

(cf. Décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions)

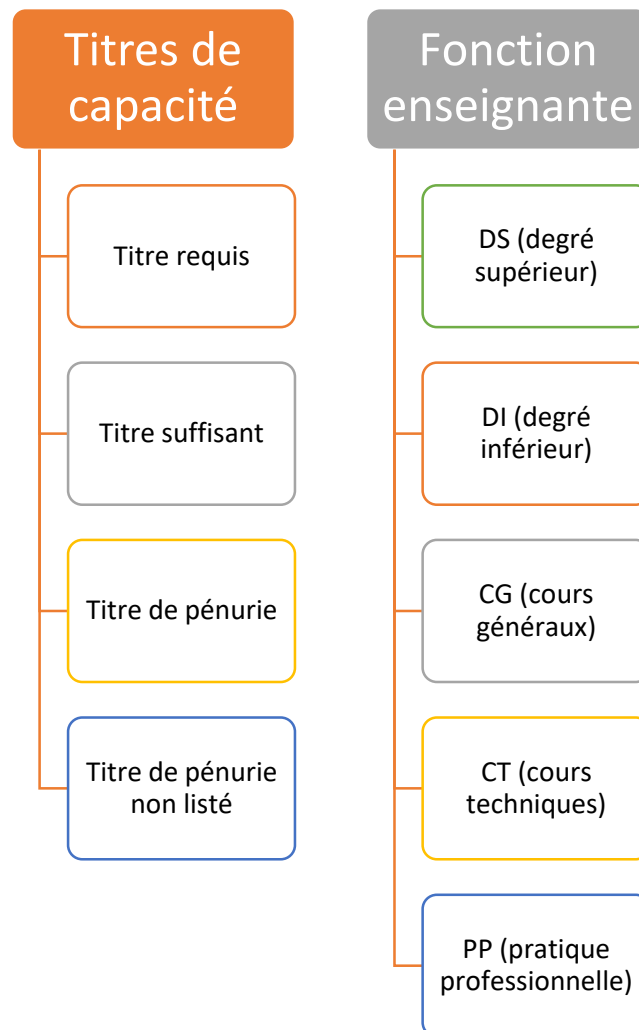
Pour enseigner dans l'enseignement secondaire ➡ **TITRE DE CAPACITE**

- Les **titres** font référence au **diplôme**
- Les **fonctions** font référence à l'**emploi** du membre du personnel

Chaque titre de capacité et chaque fonction enseignante correspond à un **barème précis**

Hierarchisation au niveau des titres

D'abord « titre requis » et « titre suffisant »
Puis les autres.



Requis

- Diplôme disciplinaire & composante pédagogique (AESS)

Suffisant

- Diplôme disciplinaire sans AESS
- Expérience utile

Pénurie

- Expérience utile
- Assimilation à « titre suffisant » si AESS

Pénurie non listée

- À examiner par la Chambre de la pénurie
- Assimilation possible à Titre de pénurie

3) Un site de référence: www.enseignement.be

Vous souhaitez

- **vous informer** sur les matières que l'on peut enseigner avec son diplôme
- découvrir les diplômes qui permettent d'enseigner une matière



http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone_step_0

- **postuler ou manifester sa disponibilité** à un emploi vacant (inscription à **PRIMOWEB**)



<http://www.enseignement.be/index.php?page=28044&navi=45>

Des **informations spécifiques** sur les titres et fonctions ainsi que sur les nominations vous seront données **les samedis 21/10/23 et 17/2/24** dans le cadre du **séminaire LAGRE2120**

4. Outil de communication et d'informations :

Moodle « Agrégations - tronc commun/partie transversale »

Moodle Agrégations – Tronc commun / partie transversale »

Ouvert à tous.tes



 <https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2368>

Moodle « tronc commun »

Horaires

Infos
pratiques
(cours &
séminaires)

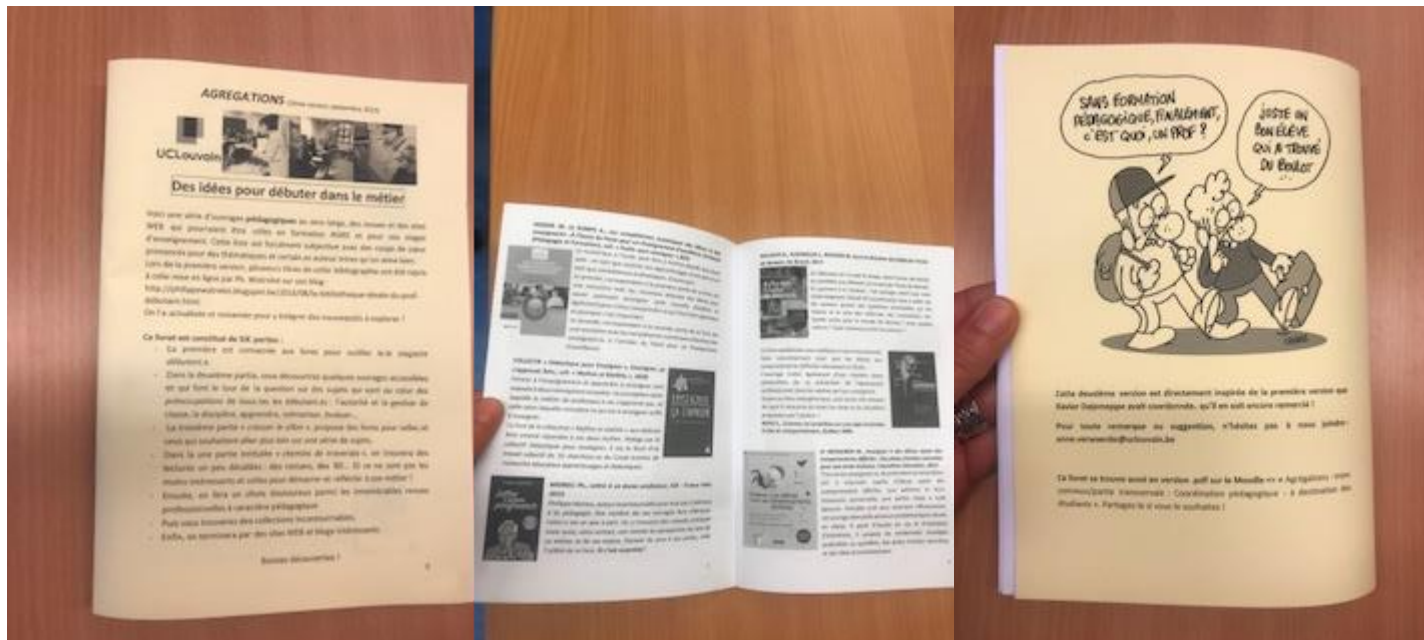
Idées
lectures

**L'horaire des activités est
mis à jour régulièrement**

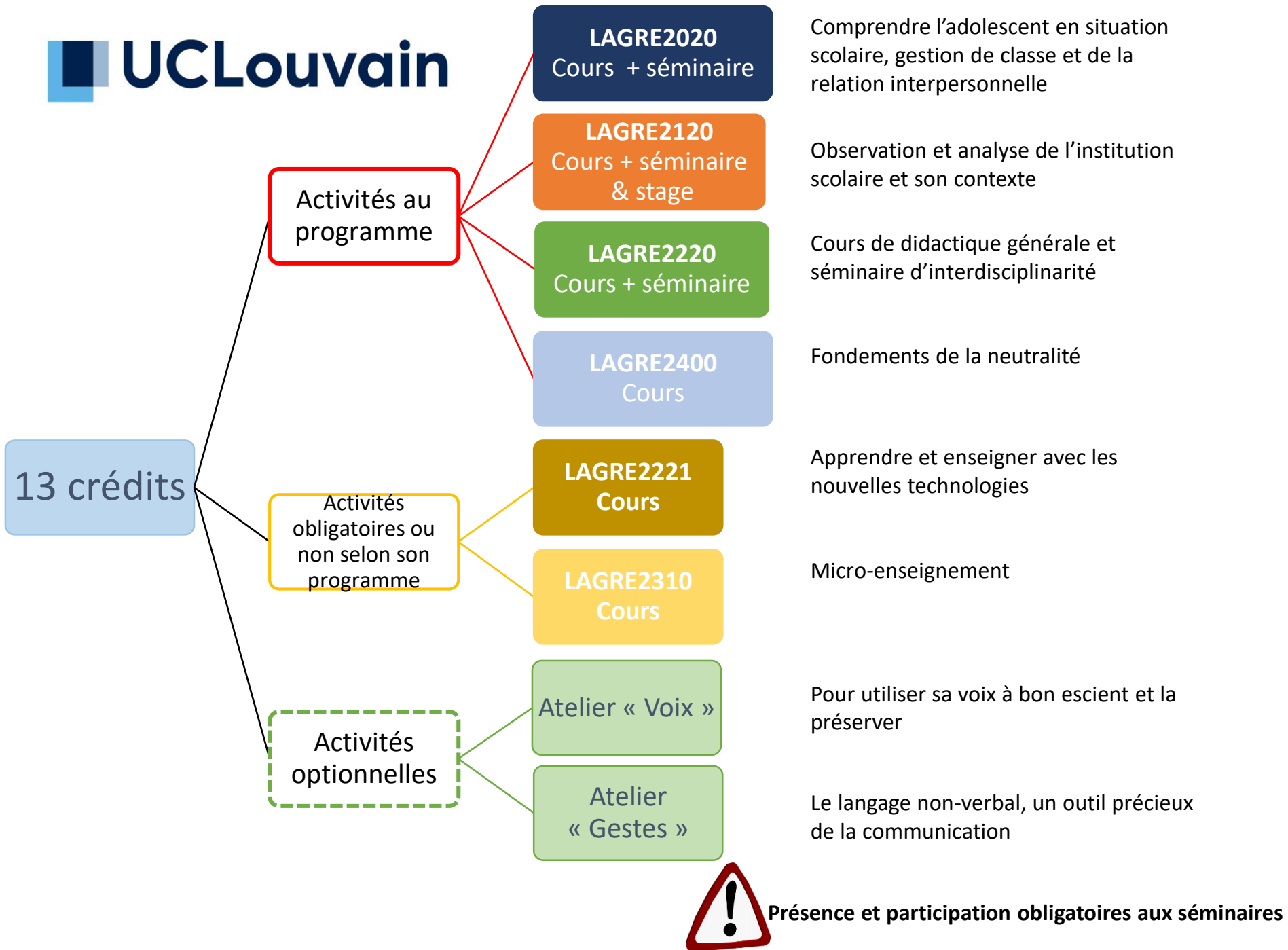
**→ Toutes les modifications
apparaîtront**

- sur le site Moodle tronc commun
- dans l'application ADE





5. Présentations des activités LAGRE



Modalités d'inscription aux activités LAGRE

Chaque cours et chaque séminaire requiert une inscription sur une **page Moodle spécifique**.

Les inscriptions sont ouvertes dès le vendredi 22 septembre à 11h.

En général, vous devez vous inscrire

- Sur [la page Moodle](#) du cours **et** du séminaire
- Dans un [groupe spécifique de travail](#) via cette page Moodle (pour les séminaires)

Merci de bien lire les consignes et instructions pour chaque UE et de tenir compte des délais d'inscription ainsi que des différences de dates entre les congés scolaires et universitaires



Seul le cours et le séminaire LAGRE2120 doivent obligatoirement être suivis au même quadrimestre



Inscription au Moodle du cours + Moodle du séminaire

Code UE	Cours	Séminaire
LAGRE2020 Comprendre l'adolescent en situation scolaire et gérer le groupe classe	Moodle : cours uniquement au Q2	- Moodle 1 groupe (Q1 ou Q2) - EDPH et IAD dispensé.e.s
LAGRE2120 Observer et analyser l'institution scolaire et son contexte	- Moodle - groupe A (Q1) ou groupe B (Q2)	- Moodle - Constituer un groupe de 4 étudiants et inscription dans un groupe de travail commun (cf. consignes)
Cours + séminaire au même quadrimestre		
LAGRE2220 Didactique générale et séminaire d'interdisciplinarité	- Moodle - AGES dispensé.e.s	- Inscription via le moodle du cours à l'une des deux séries au Q2 - AGES dispensé.e.s
LAGRE2310 Micro-enseignement	- AGES cours obligatoire ⇒ inscription LAGES2805 - PSP cours obligatoire ⇒ inscription LPSP2312 - FIAL, THEO et SC cours optionnel	
LAGRE2221 Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies	- EDPH cours obligatoire ⇒ inscription LEDPH2189 - PSP cours obligatoire - FIAL, THEO et SC cours optionnel	

Vous êtes sans NOMA?

Pour vous inscrire dans les groupes, merci de contacter par mail

- LAGRE2020: marie-benedicte.bourdeaux@uclouvain.be
- LAGRE2120: alexandre.buyle@uclouvain.be
- LAGRE2221: sandrine.decamps@uclouvain.be
- LAGRE2310: pascalie.papadimitriou@uclouvain.be ou marc.blondeau@uclouvain.be
- Ateliers « voix » et/ou « gestes »: anne.verwaerde@uclouvain.be

6. Les ateliers libres « Voix » et « Gestes »

Atelier Voix & relaxation

Isabel Delarsille : prof à HE Vinci (campus Marie Haps)

Public à risques : **profs**, chanteurs, comédiens, avocats, parents...

Voix du prof = outil professionnel au service des apprenants

Libérée



Délivrée

5 clés pour **protéger** sa voix :

s'ancrer, respirer, articuler, ponctuer, intoner

Relaxation, étirements sur musique, repérage des difficultés vocales, lectures, sketches, mise en situation d'enseignement à 12 étudiants max...

Atelier gestes

La communication non verbale



Matthieu Couplet : coordinateur de la section théâtre à l'IAD

Objectifs du cours

- Comprendre les enjeux de la communication non verbale et ses implications.
- Permettre de prendre conscience de ses gestes et attitudes afin d'auto-corriger la position de son corps et de mettre ce dernier au service de son discours.
- Corriger les tics qui trahissent un état nerveux, afficher une attitude détendue et ouverte afin d'être convaincant.
- Ne pas craindre la prise de parole en public.

Dispositifs pédagogiques

- Exercices pratiques, mise en situations
- Retour verbal et non verbal
- Construction d'une grille d'analyse avec les étudiants
- Présentation d'exemples

Liens entre ce cours et les autres cours du programme

L'atelier geste et l'atelier voix sont totalement complémentaires.

Utile avant les stages afin de s'y préparer ;

Utile après les stages afin d'analyser son travail ;

L'atelier geste peut être complémentaire au cours de micro enseignement.

7. Les cours du tronc commun - LAGRE

LAGRE 2020



Cours et Séminaire LAGRE2020

Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

LAGRE2020

Un seul sigle pour un **cours** et un **séminaire** qui ont des contenus différents et complémentaires.... Nécessité de s'inscrire au Moodle du cours et au Moodle du séminaire.

La note finale LAGRE2020 ne pourra être délivrée que si l'étudiant.e a réalisé le séminaire LAGRE2020 et l'examen LAGRE2020 **au sein d'une même année académique.**



La validation du séminaire passe par la présence active de l'étudiant.e aux séances du séminaire.

Les thématiques du séminaire LAGRE2020

- Mieux se connaître pour mieux communiquer ;
- Gérer la relation interpersonnelle entre différents acteurs ;
- Comprendre, participer et gérer des activités collectives dans l'école;
- Animer le groupe classe avec efficacité, assumer son autorité.

Dispositifs variés, dynamiques et concrets :

- Analyse de vidéos
 - Jeux de rôles
- Incidents critiques
 -

Choix du groupe du séminaire LAGRE2020

Comment faire :

- Sur la page Moodle du séminaire à partir du **22/09/23 à 10h**
- Pour les étudiant.e.s sans NOMA ou rencontrant des difficultés avec Moodle : vous pouvez contacter la coordinatrice du séminaire via son adresse mail <marie-benedicte.bourdeaux@uclouvain.be>

Attention : l'étudiant.e inscrit.e en éducation physique ou à l'IAD en agrégation (pas ceux de master didactique) ne doit pas suivre ce séminaire



Attention : la page Moodle du séminaire n'est accessible que si vous vous y êtes inscrit.e

Informations sur les groupes

13 groupes sont possibles : **6 au Q1 et 7 au Q2.**

Ils sont organisés la journée, le soir, le samedi et pendant les vacances académiques (de l'université!).
Le nombre de places par groupe est de **18** étudiants maximum.

Ils sont animés par 8 collaborateur.trice.s pédagogiques ayant une expérience spécifique avec l'école, ce qui amène une coloration particulière dans chaque séminaire.

Comme déjà annoncé, la validation du séminaire passe par une présence active. Votre présence est donc obligatoire. Si vous êtes absent.e à la première séance de votre séminaire, vous ne pourrez pas suivre ce groupe-là et vous devrez vous inscrire dans un autre groupe.

LAGRE 2120

Analyse de l'institution scolaire et de son contexte

Cours

Professeurs

Q1 : Antoine Lecat

Q2 : Vincent Dupriez

LAGRE2120

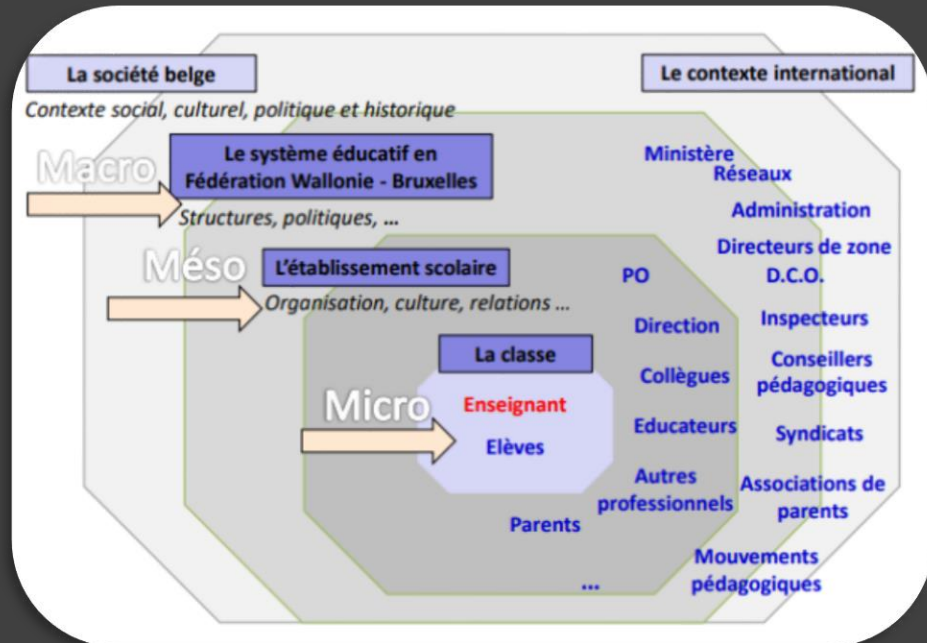
Partie Cours



Objectifs du cours?

Observer, analyser et comprendre les logiques organisationnelles spécifiques à chaque établissement scolaire pour penser son métier « en dehors de la classe », en interaction avec tous les acteurs

Saisir les enjeux du contexte scolaire situer votre futur rôle



Objectifs du cours?

Observer, analyser et comprendre les logiques organisationnelles spécifiques à chaque établissement scolaire pour penser son métier « en dehors de la classe », en interaction avec tous les acteurs

- Mieux situer le rôle des enseignants au sein de l'institution scolaire
- Nourrir la réflexivité sur les pratiques enseignantes
- Mieux vivre et pratiquer le métier (on l'espère!)

Plan du cours

- **Chapitre 1. Le système éducatif en FWB : Portrait général (séances de cours 1, 2 & 3)**
- **Chapitre 2. L'enseignement secondaire en FWB : Repères historiques et politiques actuelles (séances 3, 4 & 5)**
- **Chapitre 3. Les établissements scolaires : Organisation et division du travail (séance 6)**
- **Chapitre 4. Les relations familles-école et la construction des inégalités sociales à l'école (séances 6, 7 & 8)**
- **Chapitre 5. Les élèves et leur expérience scolaire (séances 8 & 9)**
- **Chapitre 6. Le métier d'enseignant (séance 9)**

Les modalités pratiques

Alternance

- **Exposés magistraux**
 - Lectures préparatoires
 - Dias et documents fournis par l'enseignant
- **Périodes d'activités et interactions avec travaux de prolongement**
 - Sur Moodle

Support du cours – sur MOODLE

**Documents organisés en dossiers
correspondant aux chapitres du
cours :**

Copie des diapos projetées au cours

Textes d'accompagnement : articles de synthèse
pour compléter & vérifier les notes (et approfondir)

Bibliographie : références pour aller plus loin

Evaluation

L'évaluation de l'ensemble des activités LAGRE2120 (cours, stage et séminaire) est basée sur :

Examen écrit qui porte sur la matière du cours (16 points)

Petits travaux réalisés dans le cadre du cours (4 points)

!!! La participation au stage et au séminaire constitue un prérequis à l'évaluation finale : la note finale ne peut être délivrée que si l'étudiant a assisté à l'entièreté du stage et du séminaire. L'étudiant sera considéré comme absent tant que le stage et le séminaire n'ont pas été réalisés.

Analyse de l'institution scolaire et de son contexte

Stage d'observation

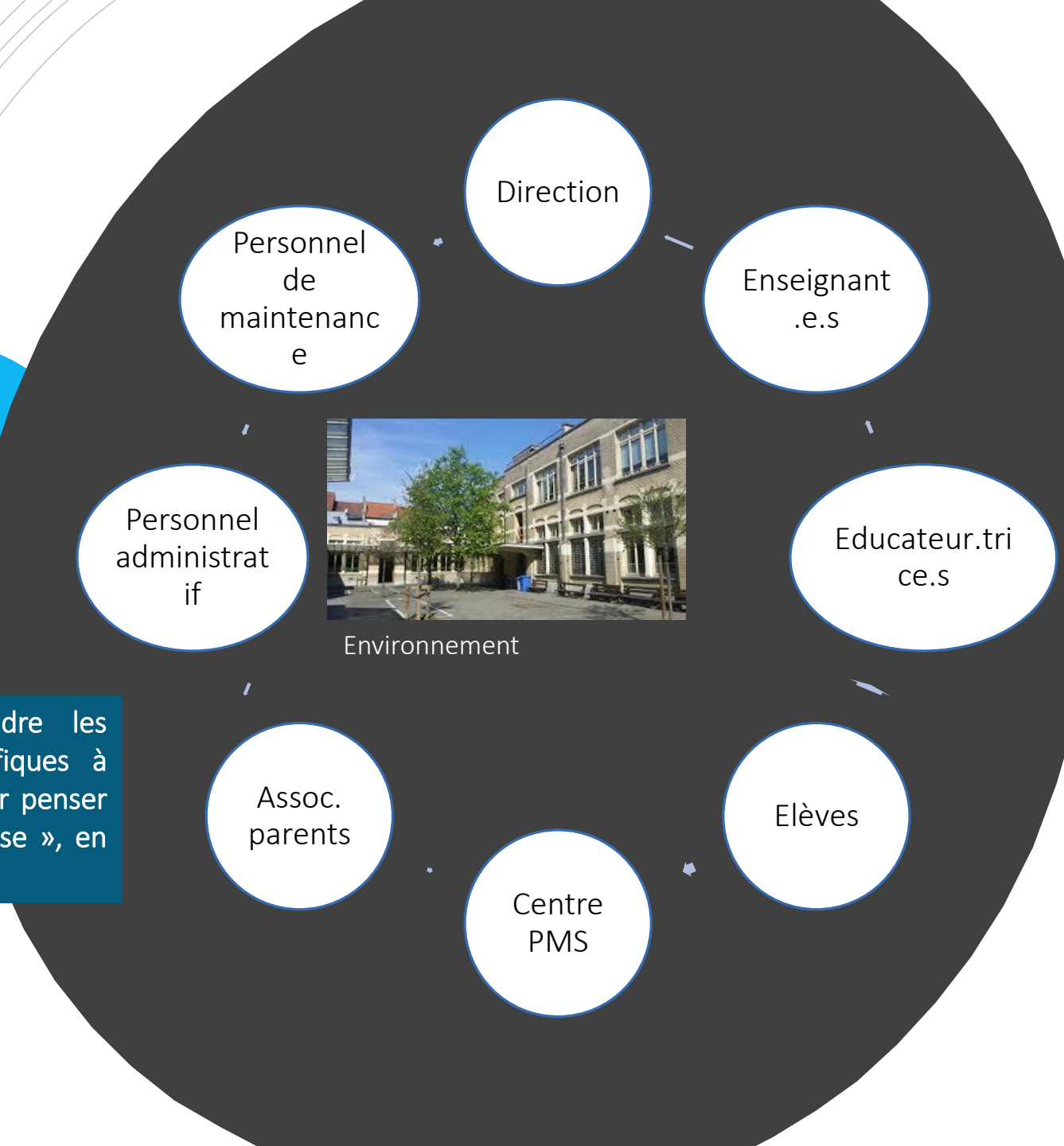
Coordinateur : Alexandre Buyle

LAGRE2120
Partie Séminaire



Objectifs du séminaire?

Observer, analyser et comprendre les logiques organisationnelles spécifiques à chaque établissement scolaire pour penser son métier « en dehors de la classe », en interaction avec tous les acteurs



Les modalités pratiques

Le cours, le séminaire & le stage
doivent être suivis **au même**
quadrimestre

Le séminaire se déroule en PRESENTIEL

Les modalités pratiques



Constituer un groupe de 4 étudiant.e.s (d'options différentes)
Le groupe choisit un numéro de groupe sur le moodle du séminaire et chacun des membres s'y inscrit individuellement

Inscription individuelle obligatoire sur Moodle

- **Moodle du cours:** inscription groupe A (Q1) ou groupe B (Q2)
- **Moodle du séminaire:** inscription dans un des groupes entre 1 et 40 (Q1) et entre 41 à 75 (Q2) en concertation avec les membres de votre groupe de travail

The screenshot shows the Moodle UCLouvain interface. At the top, there is a navigation bar with a hamburger menu, the Moodle UCLouvain logo, a settings icon, a checkmark icon, and links for 'Mes cours', 'Besoin d'aide ?', and 'Français (FR)'. Below this, the main content area is titled 'Inscription dans un groupe de travail Q1 ou Q2'. The text explains that for the seminar and stage, students must constitute a group of 4 students (if possible from different faculties) and contact them before or after the course, or use the forum below. It then provides instructions for Q1 and Q2: for Q1, students in group A choose a group number between 1 and 35; for Q2, students in group B choose a group number between 36 and 70. At the bottom, there is a yellow box with the link 'Choix d'un groupe de travail' and two forum links: 'Forum Q1' and 'Forum Q2'.

MoodleUCLouvain

Mes cours ▾ Besoin d'aide ? ▾ Français (FR) ▾

Inscription dans un groupe de travail Q1 ou Q2

Pour le séminaire et le stage, merci de **constituer un groupe de travail de 4 étudiant.e.s** (si possible de facultés différentes). Pour ce faire, prenez contact avec des étudiant.e.s (avant ou après le cours) ou utilisez le forum prévu ci-dessous.

Si vous suivez le [cours au Q1](#) et que vous vous êtes inscrite.s dans le groupe A (moodle du cours), les membres de votre groupe choisiront un numéro de **groupe compris entre 1 et 35** et chacun des membres veillera à s'inscrire dans le groupe choisi de façon individuelle.

Si vous suivez le [cours au Q2](#) et que vous êtes inscrite.s dans le groupe B (moodle du cours), les membres de votre groupe de travail choisiront un numéro de **groupe compris entre 36 et 70** et chacun des membres veillera à s'inscrire dans le groupe choisi de façon individuelle.

[Choix d'un groupe de travail](#)

[Forum Q1](#)

[Forum Q2](#)

Les modalités pratiques



Q1:

- 21/10/23 de 9h à 15h30
- 09/12/23 de 9h à 13h00

Q2:

- 17/02/23 de 9h à 15h30
- 27/04/23 de 9h à 13h00



Stage d'observation (10h)

DOIT être réalisé **en groupe de 4 étudiant.es** (d'options différentes) entre les deux samedis du séminaire.



- Le groupe sélectionne une école dans la liste se trouvant sur le moodle du séminaire, remplit la Fiche Groupe et la dépose sur le moodle (date butoir)
- Tient compte des nouveaux congés scolaires

LAGRE 2220

Réunion dans « General »

2023-09-14 13:48 UTC

Recorded by

Stéphane Colognesi

Organized by

Stéphane Colognesi

Channel

Général



Bienvenue!

Séminaire de formation à l'interdisciplinarité
LAGRE2220



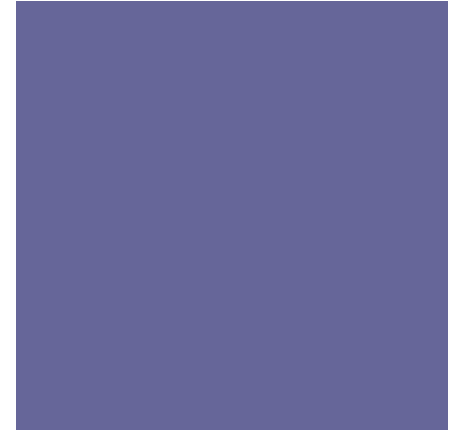
Menu : un séminaire interdisciplinaire...

- Avec qui ?
- Pour quoi ?
- Quoi ?
- Comment ?





Avec qui ?

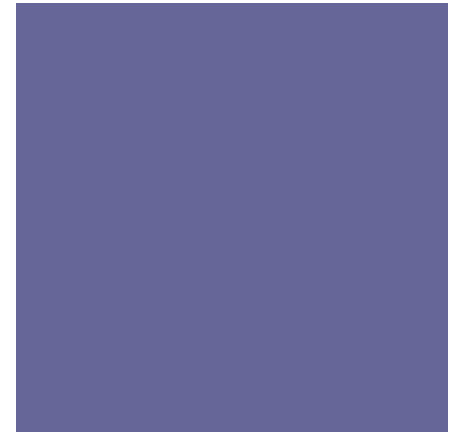
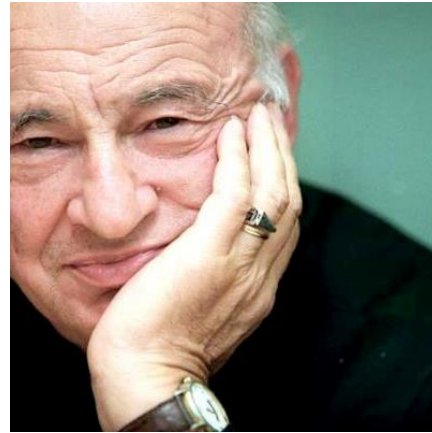


Des formateurs didacticiens de différentes disciplines,
des enseignants... et de futurs enseignants





Pour quoi ?



1. Apprendre à penser et à traiter le complexe

« L'approche interdisciplinaire s'impose de manière évidente dès le moment où l'on change de regard sur le monde, où on le voit comme **un enchevêtrement de systèmes de systèmes.** »



Pour quoi encore ?



2. Former les futurs citoyens à affronter les questions cruciales du monde d'aujourd'hui

« Le développement durable », « la citoyenneté »,
« le monde économique et professionnel », « le corps et la santé »,
« la transition écologique », « la sécurité » ...



+ Mais aussi...

3. Découvrir que **travailler ensemble** autour d'une même problématique permet
 - de **découvrir les objectifs et les contenus** d'apprentissage liés **aux disciplines de nos collègues**
 - ... et d'ainsi pouvoir **intégrer leurs spécialités** respectives dans un projet commun





Quoi et comment ?

*Mode d'emploi
du séminaire*





Un séminaire de deux jours

qui **alterne**
grands groupes,
groupes moyens
et petits groupes

qui incarne le
décloisonnement
disciplinaire
(des enseignants et
des étudiants)

qui valorise
l'apprentissage
collaboratif,
impliquant la
responsabilité de
chacun

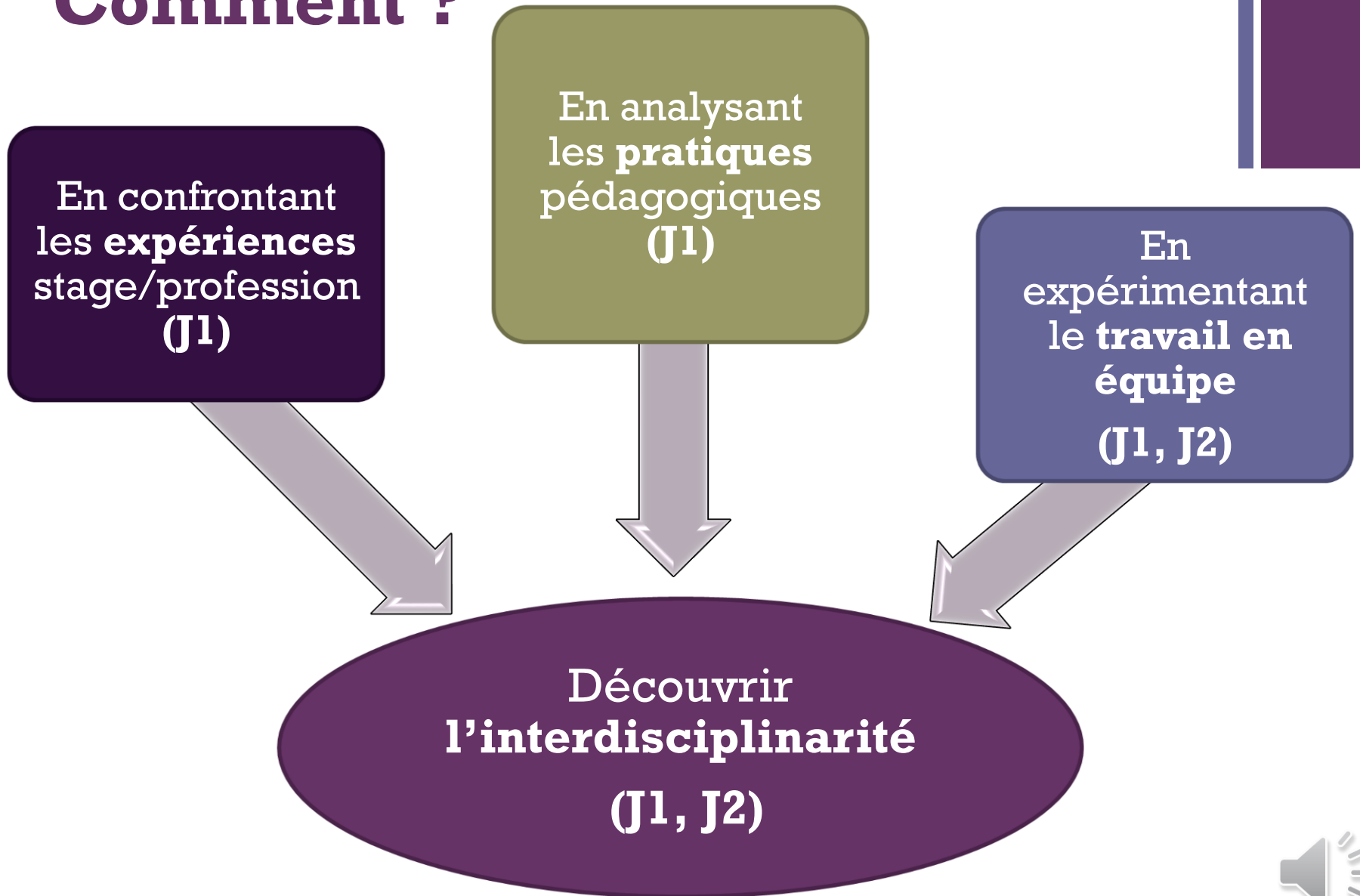
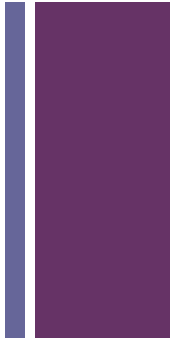
qui fait le pari
d'une (auto-)
évaluation
réellement
formative

qui privilégie la
diversité
pédagogique
(exposés, échanges,
travail individuel,
productions en
équipe, témoignages)





Comment ?



... Et osons l'innovation !



*“Si vous n'échouez pas
de temps à autre,
c'est signe que vous
ne faites rien de très
innovant ”*

Woody Allen

Bon séminaire !



LAGRE 2400

Fondements de la neutralité

Objectifs

- Répondre à un prescrit légal :

En FWB les enseignant.es de l'officiel doivent respecter et avoir été formé.es à la neutralité.

- Préparer les futur.es enseignant.es à affronter de manière responsable les défis du pluralisme des convictions morales, religieuses et politiques dans l'exercice de la profession.

Fondements de la neutralité

Contenu

- Le contexte historique et le cadre juridique de la neutralité de l'école en FWB.
- Les enjeux éthiques du pluralisme des convictions et des droits humains dans le cadre scolaire.
- Une démarche d'analyse et de délibération éthique dialogique portant sur des situations d'enseignement.

Fondements de la neutralité

Organisation du cours

8 séances (jeudi 18h30-21h) entre le 8/02 et le 25/04/2023

Trois enseignants

- Xavier Delgrange, juriste, Conseil d'État.
- Hervé Pourtois, philosophe, UCLouvain
- Pierre-Étienne Vandamme, philosophe, KU Leuven et UCLouvain

Méthodes d'enseignement variées

Cour magistral, classe inversée, témoignages, travail en groupe.

Fondements de la neutralité

Évaluation certificative

- **Session de juin:** travail de groupe (5 étudiant·es) présentant
 1. une analyse commune d'un dilemme éthique dans le champ scolaire, l'analyse s'appuyant sur des notions juridiques et éthiques ainsi que la méthodologie présentées au cours ;
 2. un positionnement personnel de chaque étudiant·e.
- **Session de septembre :** travail individuel uniquement.

LAGRE 2221

Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies

(LAGRE2221)

Sandrine DECAMPS, PhD



L'éducation et la formation *à l'ère du numérique*

Quelle place pour les outils
numériques dans les dispositifs
pédagogiques pour soutenir les
processus d'enseignement et
d'apprentissage ?



Objectifs du cours

(LAGRE2221)

- Prendre appui sur un référentiel de compétences numériques.
- Concevoir une séquence pédagogique qui intègre les outils numériques pour soutenir le processus d'enseignement et d'apprentissage.
- Analyser le niveau d'intégration des outils du numériques et en identifier les limites et plus-values.

Plan de cours

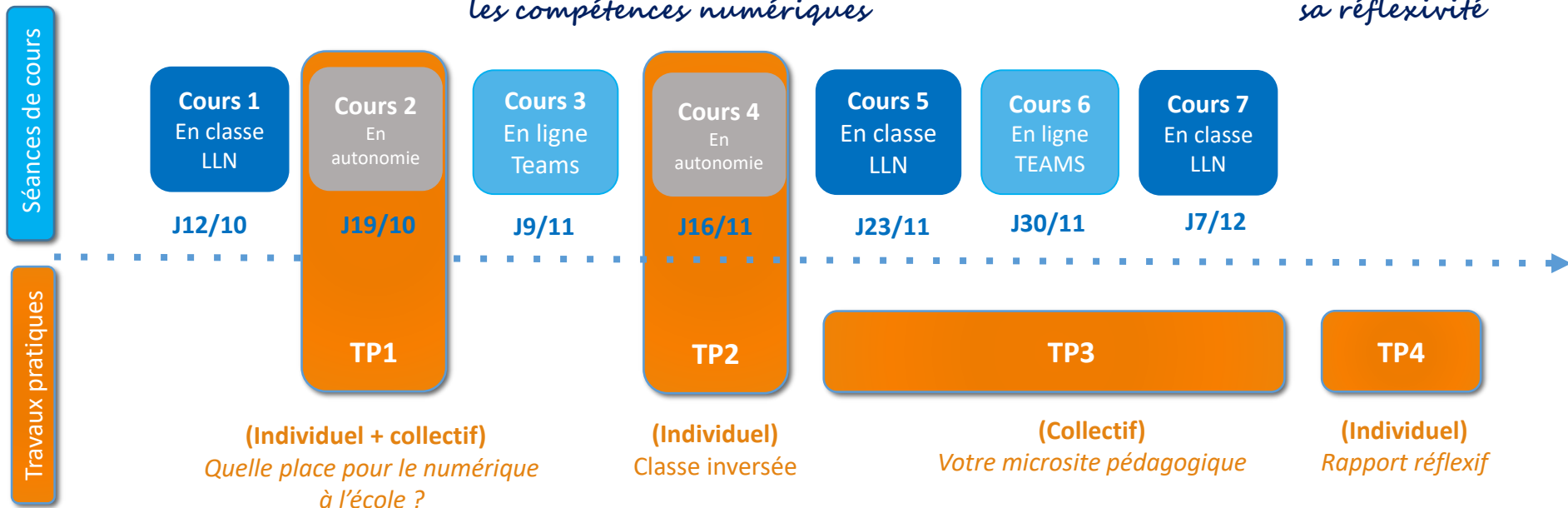
(LAGRE2221)

*Découvrir et partager
les outils numériques*

*Evaluer et cultiver
les compétences numériques*

*Intégrer le numérique
dans les apprentissages*

*Développer
sa réflexivité*





L'E-VEILLE

Les Usages Pédagogiques Du Numérique



Sandrine Decamps

Pro

Psychology & Technology of Education (PhD)



Scoop.it!



@sandrinedecamps

LAGRE 2310

- **LAGRE 2310 Micro-enseignement (15h) > optionnel** pour tous (sauf ESPO)
- **LAGRE 2312 Micro-enseignement (15h) > obligatoire** pour PSYCHO

LAGRE 2310 / LPSP2312

EXERCICES DE MICRO-ENSEIGNEMENT

Le micro-enseignement est une technique ou procédé d'enseignement à échelle réduite, utilisant (dans le cas de notre cours) l'enregistrement VDO comme medium.

Chaque étudiant·e réalise **un exercice d'enseignement/apprentissage de courte durée** (30' si en duo ou +/- 15' si en solo)

Iel y expérimente, au sein d'un très petit groupe, certaines **compétences pédagogiques** ciblées et certains gestes et postures professionnel·le·s émergent·e·s (*Ex. : amorce d'une leçon, stimulation et régulation des échanges, utilisation d'exemples pour conceptualiser une notion, gestion d'un groupe etc.*) ;

Cet **exercice** est **enregistré** (vidéoformation) en vue de permettre une **analyse personnelle en plusieurs temps**, aidée par des échanges avec les pairs et par l'autoscopie :

- a) **échanges avec les pairs** sur le moment vécu, juste après la séquence ;
- b) **autoscopie** : **étudiant.e seul.e** ou en duo face à son-leur image **accompagné.e** par les titulaires du cours ;
- c) **retour sur l'expérience vécue**, en fin de formation, par une mise en récit de l'expérience vécue, éclairée par des références scientifiques

Dans un cadre référent sécurisant et sécurisé, garanti par les 2 titulaires...

Pascalie Papadimitriou: pascalie.papadimitriou@uclouvain.be
Marc Blondeau : marc.blondeau@uclouvain.be

Organisation

- Deux groupes organisés au premier et second quadrimestre
Chaque groupe est organisé sur 3 samedis (cf. horaire)
- Pour les 2 groupes (Q1 = Groupe 1 / Q2 = Groupe 2)
 - 1 séance d'information commune **obligatoire** (Sa. 30.09.23 / 09h > 12h – Aud. SOCRATE 11)
- Pour le Groupe 1 (Q1)
3 séances de cours (toute la journée) **dont 2 obligatoires**
- Pour le Groupe 2 (Q2)
3 séances de cours (toute la journée) **dont 2 obligatoires**

Inscriptions sur Moodle « LAGRE2310-LPSP2312 » :

Du lundi 25.09.23 (09h) au vendredi 29.09.23 (12h)
OU

Si pas encore d'accès à Moodle, prendre contact avec P. Papadimitriou par courriel

NB - Pour les étudiants de la **faculté ESPO**, ces exercices sont organisés en faculté ESPO sous les **sigles LAGES 2803 et LAGES 2801**

8. Le stage « tutorat » en partenariat avec l'asbl La Chaloupe

5h à 6h de stage
de tutorat intégré
dans la formation

Stage 5 à 6 h
obligatoire

Français

Maths

Sciences

Tutorat
(job étudiant)

15
euros/heure

Tout.e
étudiant.e qui
veut/ toutes
les matières



<http://www.cqfd-bw.be>

Inscription sur le site CQFD de la Chaloupe
<http://www.lachaloupe.info/projets/cqfd/>

9. Séance de questions-réponses

Nous vous remercions
pour votre attention et
vous souhaitons une
année académique
riche d'apprentissages
et d'expériences !



Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions

Myriam De Kesel
Anne Verwaerde
Marire-Bénédicte Bourdeaux
Alexandre Buyle
Emilie Wilmet

Responsable académique du programme, Coordinatrice pédagogique et Assistantes d'enseignement - Agrégation